OO/HO BURKINA FASO

Unité - Progrès - Justice

DECRET N° 2010- <u>052</u> /PRES/PM/MAECR/ MATD/MPDH/MEF portant ratification de la Charte africaine de la démocratie, des élections et de la gouvernance adoptée le 30 janvier 2007 à Addis-Abeba (Ethiopie).

Vina CFNº0021

LE PRESIDENT DU FASO, PRESIDENT DU CONSEIL DES MINISTRES,

VU la Constitution;

VU le décret n° 2007-349/PRES du 04 juin 2007 portant nomination du Premier Ministre ;

VU le décret n°2008-517/PRES/PM du 03 septembre 2008 portant remaniement du Gouvernement;

VU la loi n° 044-2009/AN du 05 novembre 2009 portant autorisation de ratification de la Charte africaine de la démocratie, des élections et de la gouvernance adoptée le 30 janvier 2007 à Addis-Abeba (Ethiopie);

VU l'avis juridique n° 2009-019/CC du 22 avril 2009 sur la conformité à la Constitution de la Charte africaine de la démocratie, des élections et de la gouvernance adoptée par la huitième session ordinaire de la Conférence des Chefs d'Etats et de gouvernement de l'Union africaine tenue le 30 janvier 2007 à Addis-Abeba (Ethiopie);

VU le décret n°2007-424/PRES/PM/SGG-CM du 13 juillet 2007 portant attributions des membres du Gouvernement;

DECRETE

Est ratifié la Charte africaine de la démocratie, des élections et de la gouvernance adoptée le 30 janvier 2007 à Addis-Abeba (Ethiopie).

ARTICLE 2:

Le Ministre d'Etat, Ministre des affaires étrangères et de la coopération régionale, le Ministre de l'administration territoriale et de la décentralisation, le Ministre de la promotion des droits humains et le Ministre de l'économie et des finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au Journal Officiel du Faso.

Ouagadougou, le 11 février 2010

Blake COMPAORE

Le Premier Ministre

Tertius ZONGO

Le Ministre de l'administration territoriale et de la décentralisation Le Ministre d'Etat, Ministre des affaires étrangères et de la coopération régionale

Clément Pengdwendé SAWADOGO

Le Ministre de la promotion des droits humains

Salamata SAWADOGO/TAPSOBA

Le Ministre de l'économie et des

Bédouma Alai

finances

Lucien Marie Noël BEMBAMBA

Bembon